RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

DÉMARCHE EN LIGNE

Demande de médaille d'honneur du travail Hautes-Alpes

Permet au salarié ou à leur employeur de faire une demande pour obtenir la médaille d'honneur du travail.

Accès via FranceConnect.

Faire la démarche en ligne
(https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/medaille-d-honneur-du-travail-employeur-salarie-hautes-alpes)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R73836/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Médaille d'honneur du travail (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F10)

Émetteur de la démarche en ligne : Ministère chargé de l'économie
Vérifié le 01 octobre 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)